

Syndicat National des Musiciens – Force Ouvrière

« communiqué Spedidam » du 22 mai 2018

Le SNM-FO, attaché à la défense des intérêts et des droits des artistes-interprètes, soutient le collectif d'artistes associés qui a interpellé la Commission de contrôle des sociétés de perception et de répartition des droits et le Ministère de la culture sur des dérives et des dysfonctionnements dans la gestion de la Spedidam.

La Spedidam, structure indispensable pour la gestion et la défense des droits des interprètes, doit être plus transparente, plus ouverte et plus efficace au service des ayants droit et de la profession.

Le SNM-FO travaillera à ces évolutions.

Contacts

Jean Luc Bernard (Secrétaire Général SNM-FO) 06 18 00 16 21 jlbernard.fo@gmail.com

Hélène Lequeux (Présidente SNM-FO) 06 85 36 09 08 hlequeux.fo@gmail.com